

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 82 (1899)

**Rubrik:** Annexes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Leere Seite  
Blank page  
Page vide

# ANNEXES

---

## I.

### Récit de la fête.

---

« C'est le contact entre la Société Helvétique des Sciences naturelles et le peuple neuchâtelois, les relations de quelques jours nouées entre les visiteurs et les visités, les courses, les explorations entreprises, les fêtes données par les particuliers ou les corporations pour honorer des hôtes que l'on aime, et rester fidèles aux antiques traditions d'hospitalité, c'est tout cela que nous nous proposons de raconter en peu de mots, afin que le souvenir n'en soit pas perdu. »

Nous n'avons pas cru mieux pouvoir introduire notre récit de ces journées durant lesquelles la Société Helvétique des Sciences naturelles tint sa 82<sup>me</sup> session au milieu de nous, que par les paroles précédentes par lesquelles M. Louis Favre commençait son récit de la fête de 1866 (Actes, etc.).

Ce n'était pas sans de légitimes appréhensions que la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles avait offert de recevoir, en 1899, la réunion annuelle de la Société Helvétique. Nous n'avions, en effet, à montrer

à nos confédérés ni monuments grandioses, ni collections merveilleuses, comme telle ou telle de nos Universités suisses.

L'Académie de Neuchâtel, après avoir jeté un vif éclat dans le monde scientifique au temps des Agassiz, des Desor, des Arnold Guyot, coule maintenant une existence paisible, privée d'orages, mais aussi quelque peu de l'excitation et de la fièvre de recherches qui sont l'apanage de centres plus importants.

N'importe. Déjà à deux reprises notre ville a eu l'honneur d'être le rendez-vous des naturalistes suisses. Et tout au moins l'esprit d'initiative et de générosité qui a toujours distingué les Neuchâtelois saura, cette fois encore, se montrer à la hauteur de sa tâche.

Pendant tout l'hiver 1898-99, le Comité annuel, agrémenté et augmenté de tous les Comités sans lesquels il n'est pas de bonne fête, travailla avec un zèle louable, lança des circulaires, demanda des travaux et des conférences, s'assura de fonds de garantie, de logements, etc. ; aussi, quand arriva l'instant final, notre président put-il annoncer à tous ses fidèles qu'à vues humaines tous les préparatifs avaient été pris, et que si le ciel nous était clément, nous pourrions espérer une fête réussie.

Et le 30 juillet, le Comité d'organisation inaugurerait l'ouverture des hostilités en dinant *in corpore* à l'Hôtel Terminus. Le temps était radieux et très chaud. Pendant tout l'après-midi les trains amenèrent les congressistes, qu'un groupe d'étudiants de bonne volonté allait chercher à la gare pour les conduire dans les dépendances de l'Hôtel Terminus, où les Comités de réception, des finances et des logements, au grand complet, tenaient leurs assises solennelles.

On distribue les cartes de fête contre argent comptant, s'il vous plaît, — pas d'argent, pas de Suisse, — les logements, les insignes. C'est, sur toute la terrasse, un

véritable bourdonnement, dans lequel le français et l'allemand donnent la note dominante. Les barbes grises et les calviteux se retrouvent, les jeunes se présentent, font connaissance et arrosent leurs débuts en face d'un panorama incomparable.

Dès que le quorum est atteint, le président central réunit les ayants droit pour la séance administrative dans laquelle la liste des tractandas est rapidement expédiée. Puis chacun emploie à sa manière les quelques heures qui nous séparent de la soirée familière.

A huit heures, une édition considérablement augmentée de congressistes se retrouve sur la terrasse de l'Hôtel Terminus, où une collation est offerte aux invités, par les soins de la Société Neuchâteloise des sciences naturelles, ce, pendant que la Fanfare militaire exécute un brillant concert. La population y prend un tel plaisir qu'elle finit par envahir la terrasse; c'est un mauvais moment pour le dévoué président des « vivres et liquides », obligé de défendre son bien *unquibus et rostro*. Pendant une accalmie, le président de la fête, s'exhauçant sur une marche d'escalier, souhaite aux congressistes la bienvenue, et de cette voix sympathique que nous allons entendre retentir trois jours durant, il les engage à se délasser en prenant part aux joutes pacifiques de la science. Une triple salve d'applaudissements montre à l'orateur les bonnes dispositions de l'assemblée. Puis, vers onze heures, chacun s'en va chercher dans le repos les forces nécessaires pour les journées suivantes. Ce fut le premier jour.

La matinée du lundi fut remplie tout entière par une fructueuse séance dans la salle du Grand Conseil, obligeamment mise à notre disposition par les autorités cantonales. Aussi, les 200 convives qui s'engouffraient, à une heure, dans la vaste salle de l'Hôtel du Faucon, avaient-ils le sentiment d'avoir bien gagné leur dîner, surtout le président; en un clin d'œil, toutes les tables

sont garnies et les premiers accords de l'orchestre la *Sainte-Cécile* éclatent dans une atmosphère toute vibrante d'entrain et de cordialité. La voix retentissante du major de table vient bientôt dominer le brouhaha général, et le président annuel, M. de Tribolet, porte le toast à la Patrie. Le voici :

MESDAMES ! MESSIEURS !

Un noble usage exige que pour rendre plus fraternels nos banquets, une voix s'élève du milieu des convives pour célébrer la patrie. Ce nom dit tout, et sur nos lèvres et dans nos cœurs. La tâche qui m'est échue en ce jour est bien douce et difficile cependant tout à la fois. Elle est douce, parce qu'elle est l'expression des sentiments intimes de celui qui vous parle, citoyen fier de son pays et de ses institutions; elle est difficile, parce qu'un pareil devoir, pour être dignement accompli, demanderait une voix plus connue, plus éloquente que la mienne.

La patrie, Messieurs, partout on l'a chantée sur tous les tons, sous tous les aspects, dans tous les langages. Dans chacune de nos fêtes nationales, populaires, scientifiques, c'est vers elle qu'en premier lieu et à juste titre se dirigent nos regards, s'attachent nos pensées. N'est-ce pas elle, en effet, la commune mère qui nous a tous élevés sous son œil vigilant, qui nous a vus grandir et qui nous réunit de temps en temps, en certaines occasions solennelles, comme aujourd'hui, sous l'égide de la fraternité et de l'affection mutuelle, pour nous encourager à bien faire et à travailler tous courageusement à l'œuvre commune, la grandeur, la gloire et la prospérité de la Suisse.

Donner l'exemple d'une activité constante, appliquer cette activité à toutes les recherches de nature à élever les âmes, à éclairer les intelligences, à accroître le

bien-être du plus grand nombre, c'est là le but auquel doivent tendre les associations qui, comme la nôtre, sont vouées au noble culte de la science.

Les progrès dans le domaine matériel ne sont rien sans les progrès intellectuels, et on ne peut nier le progrès par la science à une époque où ses conquêtes s'affirment de plus en plus, où des découvertes étonnantes viennent pour ainsi dire faire continuellement échec à nos conceptions ordinaires. La science est devenue une nécessité de notre époque. C'est là le grand héritage de puissance et de gloire que les nations se lèguent et que les siècles accroissent.

Or, Messieurs, vous êtes des hommes de science, vous avez une même passion de la vérité scientifique, une même tolérance pour toutes les recherches sérieuses et sincères. Une seule préoccupation est la vôtre, la marche en avant de l'humanité par le développement de l'intelligence, par la vulgarisation des découvertes et des œuvres qui concourent à ce but généreux.

Évidemment, il n'est pas donné à chacun de tracer au champ de la science un lumineux sillon. Néanmoins, chacun a sa tâche parmi nous. Nous devons tous, chacun dans sa sphère, travailler, travailler toujours, travailler sans relâche. Nous devons, ouvriers plus ou moins habiles, apporter tous une pierre à l'édifice.

Chacun de nous, dans son horizon limité ou étendu, grand génie ou obscur ouvrier, riche des biens de ce monde ou pauvre et deshérité, s'il travaille avec confiance et probité, sert et honore tout à la fois la patrie.

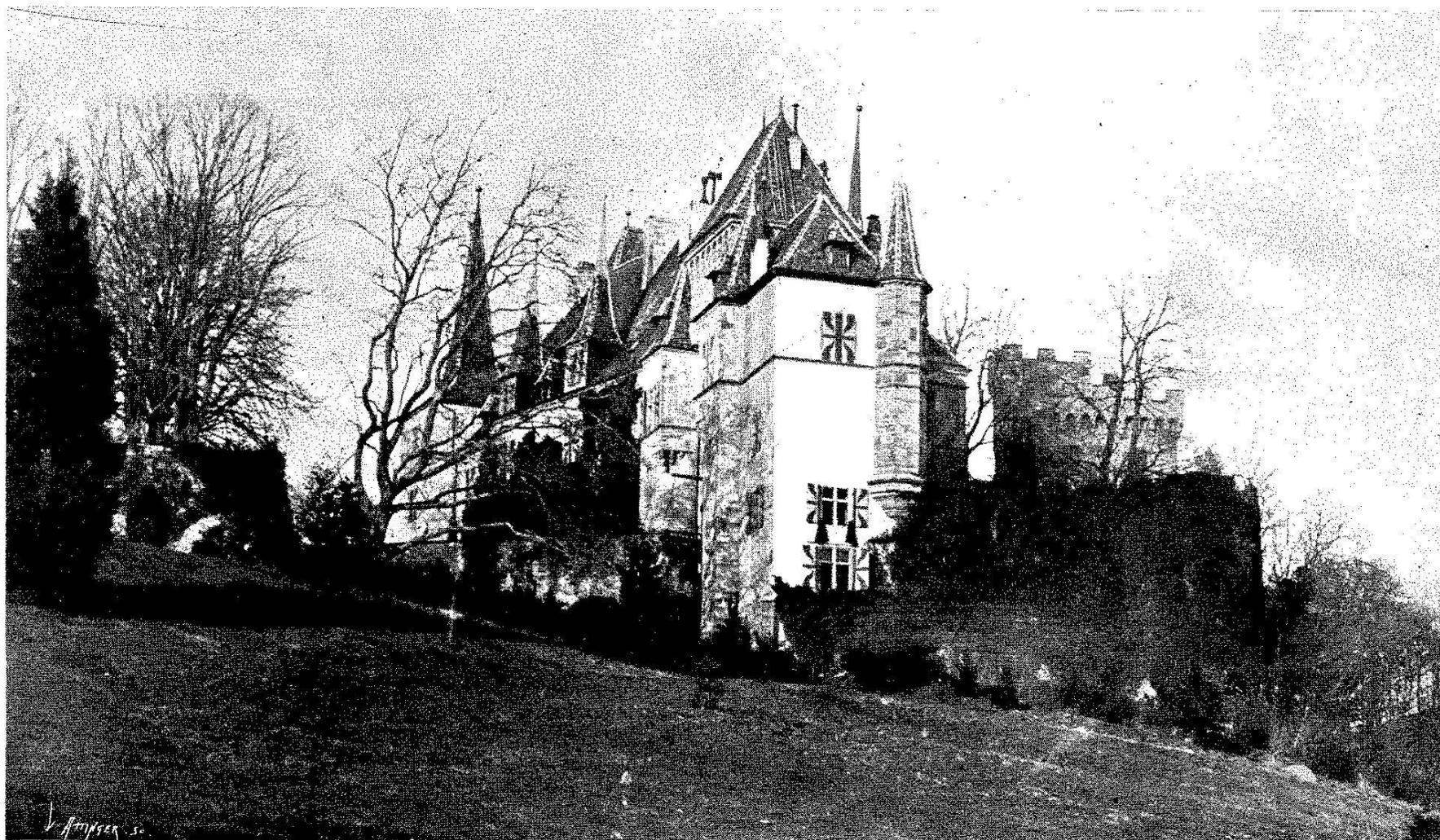
Le savant modeste qui s'efforce de pénétrer les secrets de la nature sans grand espoir de gloire ou de fortune ; le généralisateur qui popularise la science que son vaste esprit embrasse dans son ensemble et qui s'acquiète souvent une gloire, laquelle rejaille sur son

pays; l'homme au génie inventif qui cherche à donner une application pratique et utile aux grands résultats de la science dans le domaine du bien-être public, de l'agriculture, de l'industrie; le professeur qui réussit à éveiller dans l'âme de ses étudiants la passion scientifique, l'amour du vrai, le sentiment du beau dans la nature, tous sont de dignes enfants qui aiment et honorent leur mère, tous méritent notre respect et notre estime, car tous contribuent à la prospérité et à la gloire du sol natal.

Ce sont là de grands mérites. Il en est cependant un autre encore que je me permets de vous rappeler. Nous pouvons, dans notre chère Suisse, différer d'opinions et de sentiments sur beaucoup de points. Il en est un assurément sur lequel nous sommes tous unis : l'amour de la patrie; et pour servir la patrie, il existe un moyen qui ne peut froisser personne, qui est à la portée de chacun et ne provoque que des rivalités généreuses : aider au progrès de la science, car sur le terrain neutre qu'elle représente, c'est elle qui nous divise le moins.

En buvant à la patrie, je bois, Messieurs, à vous tous qui en êtes un des plus fermes appuis, à vous qui êtes l'instrument par excellence du progrès intellectuel et matériel, je voudrais presque pouvoir ajouter moral du pays, à vous qui symbolisez, en un mot, la devise : par la science, pour la patrie. Qu'elle vive !

Ce fut le signal de flots d'éloquence souvent, hélas, perdue pour les auditeurs, l'entrain général de l'assemblée ne faisant qu'augmenter, malgré la sonnette retentissante du major de table. M. Jean Berthoud, président du Conseil d'État, boit à la science; M. Jeanhenry, président du Conseil communal nous apporte les vœux de la ville qu'il représente; M. le professeur Billeter boit à la Société Helvétique



CHATEAU DE GORGIER

*Réunion de la Société Helvétique des Sciences naturelles, 1<sup>er</sup> août 1899.*

Leere Seite  
Blank page  
Page vide

des Sciences naturelles; le Dr A. Cornaz, aux autorités. Puis le bruit continue de plus belle, et ce ne sont que de rares initiés à l'ouïe fine qui peuvent entendre M. Ed. Sarasin, de Genève, porter la santé de M. Charles Dufour, depuis cinquante ans membre de la Société Helvétique. M. Paul Godet, président d'honneur, rappelle, en quelques paroles émues, le souvenir de Louis Coulon, qui fut le président de la dernière session de la Société Helvétique tenue à Neuchâtel. M. le Dr Geiser, professeur au Polytechnicum, prononce une charmante allocution en allemand. Mais l'heure avance, il faut partir, car la journée n'est point terminée et les directeurs d'excursions rassemblent leurs adeptes pour les conduire, qui à la fabrique de chocolat Suchard, qui à la fabrique des câbles électriques de Cortailod, sans oublier l'Ecole d'agriculture d'Auvernier. Les géologues vont visiter les sources de la Serrières, et le bloc erratique de Pierre-à-Bot. Partout d'excellentes paroles sont prononcées, et nos visiteurs reviennent enchantés de l'accueil qui leur a été fait et des florissantes industries qu'on leur a montrées.

Le programme de la soirée comportait une réception à la Grande Rochette et, dès huit heures, les nombreux invités accouraient avec empressement et se répandaient dans les terrasses et les jardins de cette campagne unique en son genre. M<sup>me</sup> Léon DuPasquier, entourée de sa nombreuse famille, faisait les honneurs de ce paradis terrestre avec une bonne grâce qui enchantait tous ceux qui eurent l'heur d'être ses hôtes. Dès que la nuit tomba, les lanternes vénitiennes s'allumèrent partout. De la ville, le spectacle était féerique. Mais des tables se dressent, chargées de munitions qui mettent chacun en appétit. Le banquet de midi n'est plus qu'un souvenir, et bientôt le bruit des fourchettes domine même celui des conversations; les savants — et les savantes — ont la faim canine. La lune

s'est levée et éclaire ce tableau, digne de la plume d'un Théophile Gautier.

Une voix s'élève, émue. C'est celle de M. le professeur F.-A. Forel; il remercie nos hôtes de cette « réception royale dans une demeure royale », et dans un langage élevé, il rappelle le souvenir de Léon DuPasquier qu'il a eu le privilège de connaître et d'apprécier, le souvenir de celui dont le nom est dans toutes les bouches et dans tous les cœurs.

Puis lentement, comme à regret, les assistants s'écoulaient en emportant de cette deuxième journée une impression ineffaçable.

Mardi, tout le monde était de nouveau frais et dispos. La matinée est tout entière employée aux travaux de Sections. Dire que toutes les réunions furent très « revêtues » serait peut-être un peu exagéré, mais le chroniqueur a le droit de jeter le manteau de la charité sur ces défaillances momentanées. A trois heures, un courant humain envahissait le bateau l'*Helvétie*, qui se trouve rempli en un clin d'œil. La musique l'Harmonie occupe la proue, et c'est aux accents d'un pas redoublé que le pyroscaphe s'ébranle, salué par les vivats de la population massée sur le quai. Pendant le trajet de Neuchâtel à Chez-le-Bart, les conversations vont bon train. Tandis que les uns admirent le paysage, d'autres épluchent la *Suisse libérale*, qui, par un vrai tour de force, a réussi à reproduire *in extenso* les événements de la veille.

A Chez-le-Bart, gracieuse attention de M. Antoine Borel, plusieurs voitures sont mises à la disposition des congressistes âgés ou peu allants et des dames. M. le notaire Rossiaud les remet au président du Comité des fêtes qui en surveille le chargement avec un soin jaloux, puis après avoir fait monter la jeunesse féminine sur le dernier break, s'élance lui-même sur le marche-pied, petit bénéfice à ne pas négliger. Les pié-

tons vont, à travers champs, directement vers le château de Gorgier, dont les murailles massives s'aperçoivent de loin. Au pied du château, on pénètre avec joie dans un bois dont l'ombre est d'autant plus appréciée que Phœbus darde ses plus chauds rayons, et l'on monte la route escarpée qui se déroule aux flancs de la colline que couronne le château. Soudain, de fraîches voix retentissent à notre droite; ce sont les écoles de Gorgier qui, de la hauteur, nous souhaitent la bienvenue à leur manière, et ces chœurs patriotiques trouvent un écho ému dans les nôtres.

Mais enfin nous voici au but; l'Harmonie, qui par un miracle de vélocité est arrivée en haut avant le cortège, attaque une marche triomphale, tandis que sur le pont-levis les invités défilent et pénètrent dans l'intérieur du château. Son propriétaire, M. Antoine Borel, consul suisse à San-Francisco, arrivé de la veille, est là sur le seuil avec les siens, et notre président lui présente tous les arrivants avec une sûreté de mémoire à rendre jaloux le directeur du Protocole. Le château, avec sa terrasse élevée d'où la vue s'étend au loin, fait l'admiration des visiteurs, que l'on promène des oubliettes aux combles avec une persévérante hospitalité, pendant que le concert donné par l'Harmonie attire une foule de curieux autour du donjon.

Stimulés par la course, les participants font largement honneur au buffet varié qui est servi, et bientôt c'est un va-et-vient de gens chargés de plateaux, portant de fraîches boissons qui dans les palais altérés font l'effet d'une goutte de liquide sur un fer chaud. Au champagne, M. le professeur Hagenbach-Bischoff, de Bâle, se fait l'interprète des sentiments de l'assemblée, et dans une chaleureuse allocution, il dit à M. Antoine Borel combien nous sommes touchés de le voir, au lendemain d'un long et fatigant voyage, inaugurer son retour au pays en recevant d'une manière

aussi cordiale la Société Helvétique des Sciences naturelles. Les acclamations retentissantes des assistants montrent à M. Borel qu'il n'a pas obligé des ingrats.

Ce dernier répond en quelques cordiales paroles à ses hôtes d'un instant, puis, hélas ! toutes bonnes choses ayant une fin, il faut partir. Le retour, du reste, fut encore plus pittoresque que l'aller. Musique en tête, le cortège traverse le village de Gorgier pavoisé pour la circonstance, et cette foule de congressistes, de noir vêtus, et de dames aux fraîches toilettes brassant la poussière en emboitant le pas derrière l'Harmonie, formaient un spectacle qui restera longtemps dans la mémoire des participants. Le bateau nous attend, et bientôt, éclairés par d'innombrables lanternes, nous voguons vers Neuchâtel où nous attend un spectacle unique. Au moment où nous arrivons en vue de la rade, les rives s'illuminent, les feux de bengale percent l'obscurité de tous côtés, les cloches sonnent à toute volée, — c'est l'anniversaire de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Une foule d'embarcations tournoient autour de notre vapeur, qui semble un hippopotame entouré de dauphins.

Le point culminant de l'illumination est un immense feu d'artifice au milieu duquel se détache, en lettres immenses, cette devise transparente : « Honneur à la science. » Et sur le bateau, chacun répétait : « Honneur à la Société nautique », organisateur de cette superbe fête. Il est dix heures, et l'on pourrait croire la journée terminée et bien remplie, mais point, car le programme n'est pas encore épuisé, et bientôt la grande salle du Chalet de la Promenade se remplit d'une foule qui vient assister à la réception familière offerte par le président annuel, M. de Tribolet. Les convives retrouvent le chemin de leur estomac devant l'appétissante collation qui leur est servie. Mais on commence à pressentir que derrière la scène il se prépare quelque

chose ; les étudiants qui nous ont tenu bonne compagnie ont disparu dans les coulisses, et bientôt un programme illustré, que distribuent les membres du comité des fêtes, éclaire chacun sur la surprise finale. Celle-ci se présente sous la forme d'une revue intitulée : « J.-J. Rousseau au LXXXII<sup>me</sup> Congrès de la Société Helvétique des Sciences naturelles à Neuchâtel. »

Dans une prose farcie de couplets, les auteurs bourriquent un chacun, aucune science n'est épargnée, mais le clou de la pièce est sans contredit l'arrivée du président, monté sur une paire d'échasses, fine allusion à sa hauteur disproportionnée, qui d'une voix tonitruante et fausse traverse la scène à grandes enjambées en clamant : « Je suis le plus long président de la Suisse et des Allemagnes. » — *Ab uno disce omnes.*

Jean-Jaques, qu'incarne le professeur Rivier, sous un costume authentique et chaud d'Arménien, — ô combien — n'y comprend plus rien, et le tout finit dans une folle sarabande aux applaudissements de l'assemblée qui, dans son enthousiasme, déchire le transparent anonymat dans lequel se drapaient les auteurs de cette pochade, M. Max-E. Porret, avocat, et l'auteur de ces lignes.

Et jusqu'à minuit, les convives firent mousser le champagne à la santé de celui qui leur avait procuré cette jolie soirée, ainsi que le dit M. Russ-Suchard avant la séparation.

Mercredi, c'est le dernier jour.

Le temps est imperturbablement serein. Le matin, seconde séance publique au Château, puis à midi, les congressistes, augmentés d'un gracieux personnel féminin qui nous est fidèle, décidément, s'installent dans les wagons du Jura-Simplon qui les déposent à la station du Champ-du-Moulin, d'où la troupe joyeuse descend en longue théorie à l'hôtel des Gorges de l'Areuse. Les tables sont dressées en plein air, et bien-

tôt les murmures bourdonnants de l'assemblée font prévoir que ce banquet de clôture ne le cédera pas en gaieté aux autres parties de la fête, au contraire.

En effet, on n'a pas terminé les truites savoureuses, que la voix de clairon du major de table se fait entendre. Il donne la parole au président annuel, qui a hâte de prononcer son allocution finale; ce dernier constate la pleine réussite de la quatre-vingt-deuxième session de la Société Helvétique des Sciences naturelles, et souhaite aux congressistes un heureux retour dans leurs foyers. C'est le signal d'une pluie de discours entre lesquels c'est tout juste si on trouve moyen de faire honneur au menu de M. Sottaz. M. le professeur Lang boit à la ville de Neuchâtel; le professeur Renevier, de Lausanne, au président annuel; le professeur Forel, de Morges (F.-A.-F.), à la popularisation de la science; M. Schumacher, chimiste cantonal à Lucerne, ravit tout le beau sexe présent en le comparant à des cristaux aux formes arrondies!!

Puis le bruit va crescendo, ce dont se doutent les quelques orateurs qui essaient encore d'obtenir le silence. *Satisque superque*. La dislocation commence; les botanistes s'en vont aux Verrières, point de départ de leur excursion du lendemain, tandis que les géologues se mettent en route pour une course de trois jours qui doit les conduire au Val-de-Travers et à Sainte-Croix. Un fort groupe, *quorum pars parva fui*, envahit le délicieux ermitage du colonel Perrier, qui fait les honneurs de son musée rousseautique avec une affabilité qui n'a rien du Jean-Jaques misanthrope.

On boit le café dans d'épaisses tasses en vieux Porrentruy, et le champagne dans des coupes plus modernes.

Le ciel insensiblement s'est couvert, et de gros nuages s'amoncellent sur le Creux-du-Van. Le temps s'alourdit, il faut penser au départ. Les gens sérieux re-

prennent le train, tandis que les intrépides descendent les Gorges de l'Areuse sans qu'une goutte de pluie leur fasse regretter leur décision. *Audaces fortuna juvat*. Pour plusieurs, en effet, ce ne fut pas la moins jolie partie de la fête. A la gare de Boudry, le niveau moral était cependant quelque peu bas, et la colonne barométrique oscillait entre fatigue et — bast, risquons le mot, — ramollissement, juste paiement de ces trois journées, qu'on pourrait aussi appeler « les glorieuses ».

Enfin, à huit heures du soir, le chroniqueur fidèle vous dira que, *rocrozon de la bénichon*, une vingtaine d'infatigables, le comité et quelques vaillants compères, se réunissaient à l'hôtel du Poisson, à Auvernier, pour enterrer joyeusement le quatre vingt-deuxième congrès de la Société Helvétique des Sciences naturelles à Neuchâtel.

Ici finit l'histoire, tout ce qui est de plus c'est de la légende. Et dire que cette fête mémorable se termina par un boni. — Qu'on se le dise.

D<sup>r</sup> Arthur CORNAZ.

---

## II.

### Instructions au Comité annuel

pour la

#### Publication des Actes.

---

§ 1. Conformément aux décisions des assemblées générales de Saint-Gall, 1879, et de Brigue, 1880, les Actes de la Société sont publiés en deux parties, qui sont adressées gratis par le Questorat à tous les membres :

*a. Actes*, proprement dits, imprimés par les soins du Comité annuel ;

*b. Comptes-rendus*, imprimés dans les « Archives des sciences physiques et naturelles de Genève, » et brochés en tirages à part.

§ 2. • Les *Actes* renferment, entre autres, le discours d'ouverture du président annuel, les procès-verbaux des Assemblées préparatoires et générales et des séances des Sections, les rapports des Commissions et des Sociétés constituantes, le personnel de la Société et éventuellement des articles nécrologiques.

Les *Comptes-rendus* renferment l'analyse détaillée des mémoires scientifiques et des communications présentés dans les séances de la session.

§ 3. Le Comité annuel est chargé de pourvoir entre autres à :

*a.* la rédaction des procès-verbaux des Assemblées préparatoires et générales pour les Actes. Les procès-verbaux doivent être soumis à l'approbation du Comité central;

*b.* la rédaction des procès-verbaux des séances des Sections pour les Actes. Ces procès-verbaux consistent dans l'énumération complète de toutes les communications et lectures, avec le titre exact et un court extrait *ne dépassant pas dix lignes d'impression*;

*c.* pour les Comptes-rendus, à la réunion des extraits détaillés rédigés par les auteurs, chaque extrait *ne dépassant pas une page ou deux pages au plus d'impression*. Ces extraits seront envoyés par le Comité annuel à l'éditeur des « Archives de Genève ».

§ 4. Trois mois avant la session, le Comité annuel conclut un traité avec une imprimerie pour l'impression et le brochage des Actes. Ce traité est adressé au questeur, qui donne son préavis pour la ratification par le Comité central.

§ 5. Les Actes de Bâle, 1892, et de Lausanne, 1893, servent de modèle général pour la publication du volume. Actes et Comptes-rendus doivent être rognés aux dimensions de 220/140 millimètres.

§ 6. Les Actes sont préparés par un secrétaire-éditeur du Comité annuel et publiés sous sa direction.

§ 7. Les rapports des Commissions lus en assemblée générale sont recueillis immédiatement par le secrétaire.

Les rapports annuels des Sociétés cantonales sont envoyés au Comité annuel, au plus tard quinze jours après la session. La circulaire d'invitation rappellera cette date.

Les articles nécrologiques qui doivent paraître dans les Actes sont envoyés au Questorat ou au Comité annuel, au plus tard quinze jours après la session. Chaque article ne doit pas dépasser 4-6 pages d'impression.

§ 8. En cours de publication, le secrétaire-éditeur fait adresser par l'imprimerie au président du Comité central :

- a. une épreuve à la brosse de chaque feuille;
- b. une seconde épreuve;
- c. une bonne feuille.

§ 9. Le secrétaire-éditeur fait adresser une épreuve de son texte à l'auteur de chaque rapport. Pour les autres articles publiés dans les Actes, le secrétaire-éditeur est juge de la convenance d'en adresser des épreuves aux auteurs.

§ 10. Le nombre des volumes à tirer est fixé chaque année par le questorat, qui donne les indications nécessaires pour l'expédition.

§ 11. Sur la demande du Comité annuel, il peut être tiré un nombre supplémentaire de volumes pour les membres de la Société cantonale qui ont pris part à la session, sans appartenir à la Société Helvétique. Ces volumes seront payés à la Caisse centrale au prix de 1 fr. l'exemplaire, cas exceptionnels réservés.

§ 12. Le président annuel reçoit trente exemplaires, en tirage à part gratuit, de son discours d'ouverture. Il peut faire tirer à ses frais un nombre quelconque d'exemplaires de ce discours.

§ 13. Les Commissions qui publient leur rapport dans les Actes peuvent demander, à leurs frais, un tirage à part de ce rapport. Le compte de ce tirage à part est envoyé directement par l'imprimerie au président de la dite Commission.

§ 14. Les comptes d'impression et de brochage des Actes, munis du « visum » du Comité annuel, sont adressés au questeur de la Société.

Engelberg, septembre 1897.

Au nom du Comité central de la Société Helvétique  
des Sciences naturelles,

*Le Président :*

(Sig.) F.-A. FOREL.

*Le Questeur :*

(Sig.) Fanny CUSTER.

